



Gérer et sécuriser la rupture du contrat de travail

Formation en **distanciel**

Durée 4h00



Tarif : 390 € HT

Objectifs de la formation

- Maîtriser les principaux dispositifs de rupture du contrat de travail (hors motifs économiques)
- Sécuriser les départs des salariés
- Savoir évaluer le risque financier pour l'entreprise
- Comprendre les procédures amiables et le fonctionnement d'une procédure prud'homale

Public concerné

- DRH, RRH, assistante(e) RH, ...
- Gestionnaires de paie indépendants
- Consultants RH indépendants
- Cabinets comptable
- Accueil des personnes en situation de handicap : contactez-nous en amont afin de mettre en place ensemble les adaptations nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Contenu de la formation

I / Le licenciement : principales procédures et conseils pratiques

- Le licenciement disciplinaire
- Le licenciement pour insuffisance professionnelle
- Le licenciement pour inaptitude
- Le licenciement pour absence prolongée
- Évaluer le risque financier et sécuriser sa décision

II / Les autres modes de rupture du contrat

- La rupture conventionnelle
- La démission présumée
- La prise d'acte
- La résiliation judiciaire
- La rupture anticipée du CDD

III / La résolution des litiges liés à la rupture du contrat

- Résoudre les conflits à l'amiable : transaction et conciliation
- Le déroulé de la procédure devant le Conseil de prud'hommes et préparation de sa défense
- Appréhender les bases de la médiation :
- Les coûts de la procédure judiciaire

Formatrice



Laure Solelhac

Avocate en droit du travail, ancienne DRH en hôtellerie avec 10 années au sein de services RH d'hôtels, du 2^e au 5^e, en Australie, France et en Outre-mer.

Elle a développé son cabinet autour de l'accompagnement des hôtels et des restaurants dans leurs problématiques liées au droit social.

Elle est aujourd'hui reconnue pour sa maîtrise du droit du travail et de la convention collective HCR. Elle anime déjà des formations sur le terrain chez de nombreux clients ou en session inter-entreprise.

Vous souhaitez participer à une prochaine session ?
Préinscription via www.hotelaw-avocat.fr/formations-registration



Gérer et sécuriser la rupture du contrat de travail

Prérequis

- Aucun

Méthodes pédagogiques

- Session par groupe de 4 à 12 personnes favorisant l'échange et l'engagement du participant pour un meilleur apprentissage
- Échanges d'expériences, apports théoriques, cas et exemples concrets.
- Questions-réponses pour adapter le contenu aux besoins des participants et garantir une compréhension optimale
- Supports pédagogique + modèles de courriers fournis à l'issue de la formation

Évaluation et de suivi

- Quiz et tests de connaissances pour mesurer la progression
- Auto-évaluation et feedback des participants pour identifier les points forts et les axes d'amélioration
- Remise d'un support pédagogique récapitulatif pour accompagner les participants après la formation

Prochaines sessions

En distanciel

Le 16 décembre de 13h30 à 17h30

390 € HT*

Inscription jusqu'à 48h avant la session programmée. Session par groupe de 4 à 12 personnes. *TVA 20%

Vous souhaitez participer à une prochaine session ?

Préinscrivez-vous via www.hotelaw-avocat.fr/formations-registration

Nous vous proposons également cette formation pour votre entreprise de façon personnalisée.
Contactez nous pour plus d'informations. contact@hotelaw-avocat.fr